



INSTITUTION SAINTE JEANNE D'ARC
TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2020 - 2021
PROGRAMME FRANÇAIS

REINSCRIPTION	FORFAIT REINSCRIPTION	MENSUALITES RESTANTES (8)	COUT ANNUEL REINSCRIPTION / SCOLARITE ET FRAIS GENERAUX
MOYENNE/GRANDE SECTION	227 000	122 000	1 203 000
PRIMAIRE	250 000	144 000	1 402 000
COLLEGE 6E-4E	288 000	186 000	1 776 000
COLLEGE 3E	299 000	193 000	1 843 000
LYCEE	324 000	226 000	2 132 000

PREMIERE INSCRIPTION NATIONALITE SENEGALAISE OU FRANCAISE	FORFAIT INSCRIPTION	MENSUALITES RESTANTES (8)	COUT ANNUEL INSCRIPTION / SCOLARITE ET FRAIS GENERAUX
MOYENNE/GRANDE SECTION	289 000	122 000	1 265 000
PRIMAIRE	341 000	144 000	1 493 000
COLLEGE 6E-4E	379 000	186 000	1 867 000
COLLEGE 3E	390 000	193 000	1 934 000
LYCEE	415 000	226 000	2 223 000

PREMIERE INSCRIPTION AUTRES NATIONALITES	FORFAIT INSCRIPTION	MENSUALITES RESTANTES (8)	COUT ANNUEL INSCRIPTION / SCOLARITE ET FRAIS GENERAUX
MOYENNE/GRANDE SECTION	289 000	122 000	1 265 000
PRIMAIRE	447 000	144 000	1 599 000
COLLEGE 6E-4E	485 000	186 000	1 973 000
COLLEGE 3E	496 000	193 000	2 040 000
LYCEE	521 000	226 000	2 329 000

A NOTER

*Lors d'une réinscription ou d'une première inscription, vous payez le **FORFAIT REINSCRIPTION OU INSCRIPTION qui comprend :**

des droits de réinscription ou inscription, la scolarité du mois de Juin 2021, la cotisation à l'Association Sportive et à l'Association des Parents d'Elèves.

*La facturation de la scolarité est annuelle par famille et payable selon un échéancier mensuel, les 5 de chaque mois, du 05 Octobre 2020 au 05 Mai 2021.

Cet échéancier peut évoluer selon les services annexes facturés en sus.

- Cantine ou Snack : voir la fiche des tarifs et abonnements
- Transport : voir la fiche des tarifs et abonnements
- Activités périscolaires (musique, sport, art, etc...: liste et tarifs communiqués dès la rentrée)
- Sorties pédagogiques : suivant la programmation annuelle décidée en Conseil d'Etablissement
- Autres services consommés en cours d'année scolaire.

*L'uniforme est payé au comptant selon la commande du parent pour leur(s) enfant(s) : voir fiche commande uniforme

*Les élèves disposant d'une bourse du consulat de France, s'inscrivent avec 6 000 Francs CFA sur présentation de la notification d'accord de bourse au moment de la réinscription ou de l'inscription. Dans le cas contraire, la totalité des frais est exigée.

Fait à Dakar le 27 mai 2020

Le Chef d'Etablissement
Rayanna TALL

